



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2024 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Présidente,
M. Bernard UTHURRY, Maire
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE

Etait Absente :

- Mme Yona TORCAL

4c - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

→ Dépenses

Etudes :	8 238,40 €
Travaux et autres immobilisations corporelles :	660 055,02 €
Capital des emprunts :	415 624,86 €
Production immobilisée :	8 733,84 €
Amortissement des subventions d'investissement :	94 103,33 €

TOTAL : 1 186 755,45 €

→ Recettes

Subventions d'investissement	45 024,95 €
Emprunt	15 102,83 €
Dotation aux amortissements :	532 255,99 €
Excédent 2022 reporté :	767 612,41 €

TOTAL : **1 359 996,18 €**

Excédent de la section d'Investissement : 173 240,73 €.

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion (- 189 780,31 €) ; le résultat d'investissement s'établit à : -16 539,58 €.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

→ Dépenses

011 – Charges à caractère général :	400 836,11 €
012 – Charges de personnel :	502 734,85 €
014 – Atténuation de produits :	136 038,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	1 487,00 €
66 – Charges financières :	92 661,84 €
67 – Charges exceptionnelles :	25 039,62 €
68 – Dotations aux provisions :	19 000,00 €
68 – Amortissement des immobilisations :	532 255,99 €
002 – Déficit exercice N-1 :	48 325,75 €

TOTAL : **1 758 379,16 €**

→ Recettes

013 – Atténuation de charges :	842,00 €
70 – Ventes de produits :	1 543 314,88 €
74 – Subventions :	155 783,14 €
75 – Autres produits de gestion courante :	7,59 €
77 – Produits exceptionnels :	58 144,21 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	94 103,33 €
042 – Production immobilisée :	8 733,84 €

TOTAL : **1 860 928,99 €**

Excédent de la section d'exploitation : 102.549,83 €.

Soit un excédent global de clôture de : 275 790,56 € et un résultat cumulé excédentaire à hauteur de 86 010,25 € après intégration des restes à réaliser.

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.
La 1^{ère} Adjointe préside la séance.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 25 mars 2024,

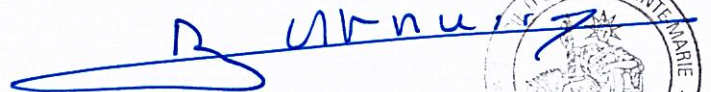
Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport étant précisé que le compte Administratif 2023 sus-indiqué est conforme au Compte de Gestion établi par Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2024.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 16/04/2024



Bernard UTHURRY
